

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CRO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 48f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 15 »
Trois mois. 3 25 7 50

A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nos lettres de Constantinople sont du 5 mai. Elles sont remplies de détails sur la réception faite à S. A. I. le prince Napoléon, et par laquelle le gouvernement turc a voulu témoigner ses sympathies et sa gratitude pour la France. Ceux qui avaient autrefois assisté à la réception de M. le duc de Montpensier ont pu apprécier aussi la différence des temps et l'influence nationale aux deux époques. Un magnifique palais sur le Bosphore, à *Defterdorbournous*, a été mis à la disposition de l'hôte impatientement attendu, et l'on avait eu soin de forner et de le meubler richement. Le Sultan, dans sa joie, a dérogé à tous les usages de l'étiquette, et il est allé lui-même faire au prince une visite qui a duré plus d'une demi-heure. Il cédait en cela à l'entraînement général de tous les Orientaux pour le nom de Napoléon, connu des Circassiens comme des Bédouins nomades, et qui seul, en ces contrées, surnage au milieu de tous les noms célèbres de notre siècle.

Le corps de réserve que doit commander Son Altesse Impériale sera réuni, disait-on, à Constantinople. On ajoutait que l'escadre combinée s'était dirigée, après le bombardement d'Odessa, vers Anapa, qui est la clé de la Circassie. Le bruit courait déjà que cette forteresse avait été attaquée et détruite.

Les Grecs, qui commencent à sentir les effets de la force supérieure des puissances occidentales, ne pouvant plus nier ce que les faits proclament hautement, cherchent du moins, avec les ressources de leur esprit, que personne ne conteste, à s'en approprier, s'il est possible, les avantages futurs. Ainsi, près des généraux et dans les troupes nouvellement arrivées, ils préparent une opinion à leur profit, remettant sur le tapis la question du rétablissement de l'empire byzantin. Les Turcs sont toujours représentés par eux comme des barbares, incapables d'être civilisés, et nullement dignes de tant de sacrifices, tandis qu'ils se posent modestement à côté comme le peuple le plus susceptible de progrès et de civilisation. L'intrigue, la ruse et le mensonge viennent par mille voies détournées ou secrètes seconder ces efforts désespérés. Mais il est difficile qu'on s'y laisse prendre. En supposant que, sous le rapport religieux, on ne doive retirer aucun avantage du généreux concours que nous pré-

tons à la cause ottomane, ce que ne concèdent pas les personnes qui connaissent le mieux l'état de la race turque; toujours est-il que la droiture et la reconnaissance, innées chez les enfants d'Osman, nous autorisent à compter politiquement beaucoup plus sur eux que sur la race dégénérée de Bysance. — Barrier. — (*Univers.*)

Ainsi que plusieurs journaux l'ont annoncé, d'après la télégraphie privée, le gouvernement autrichien vient de prendre des mesures pour augmenter son effectif militaire. La *Gazette officielle* de Vienne contient une ordonnance qui prescrit la levée immédiate de quatre-vingt-quinze mille hommes. Cette ordonnance est accompagnée d'un manifeste qui indique nettement la destination éventuelle de ces forces. Ce manifeste et la mesure dont il est le commentaire ont produit à Vienne une impression aussi favorable que profonde. (*Moniteur.*)

THÉÂTRE DE LA GUERRE

On nous écrit de Gallipoli, en date du 5 mai : Le général Bosquet est rentré à Gallipoli, le 2 mai, de retour de la mission qui lui avait été confiée près de l'armée turque.

Le général Bosquet a confirmé les premières nouvelles qu'il avait envoyées de Varna, sur le bon état de cette place. Il a été aussi très-satisfait de celui de Schumla, qui se trouve dans d'excellentes conditions de défense.

L'armée turque, sous le commandement du généralissime Omer-Pacha, est animée de l'esprit le plus militaire. Ce sont des soldats solides, aguerris, pleins de confiance dans leur chef. La cavalerie ne paraît pas redouter celle des Russes : elle ne se contente pas de s'abriter sous les murs de Schumla; elle tient, au contraire, la plaine jusqu'au Danube.

Le général Bosquet est revenu de Schumla à Gallipoli par Kasan, Selimno, Jamboli et Andrinople. Les officiers de l'état-major du général ont levé à vue tout l'itinéraire de Varna à Andrinople, par Schumla, dont le colonel Desaint a exécuté récemment le prolongement jusqu'à Gallipoli. Ce précieux travail est appuyé d'une note descriptive.

Les travaux de fortifications de la presqu'île de Gallipoli avancent rapidement. Les dix bataillons de la 1^{re} division y sont employés.

La division anglaise continue à travailler aux mêmes ouvrages, dans la partie qui lui est attribuée, à la gauche des lignes.

Le chiffre des malades, pour toute l'armée débarquée, ne s'élevait qu'à 300, dont quelques-uns avaient été évacués sur l'hôpital des Dardanelles. Cet établissement va offrir à l'armée 500 lits; il est, sous-tous les rapports, dans d'excellentes conditions sanitaires.

L'expédition du *Lavoisier* et de la *Salamandre* contre les pirates signalés dans les parages d'Enos n'a pas été sans résultat. Dans un navire capturé par le *Lavoisier*, on a trouvé des armes et des effets de marins anglais qui, avec d'autres indices, font présumer un fait de piraterie. (*Moniteur*)

On lit dans le *Morning-Herald* :

« Relativement aux bruits contradictoires sur la flotte anglo-française de Sébastopol, nous pouvons dire que, d'après les dernières nouvelles authentiques des amiraux, ils n'avaient pas l'intention d'attaquer cette citadelle russe actuellement. Les amiraux et les escadres ont quitté Odessa le 26 avril. Ils se sont rendus à Sébastopol, qui devait être le rendez-vous général des escadres. La une forte division des escadres, y compris les navires à hélice, sous les ordres du contre-amiral sir Ed. Lyons, devait être détachée pour nettoyer les côtes de la Crimée, de la Géorgie et de la Circassie de tout ce qui pouvait être russe, comme navires ou comme forts. Une petite escadre devait stationner à l'embouchure de la Sulina, et une couple de bateaux à vapeur rester en observation devant Odessa. La principale division des flottes restera à Sébastopol jusqu'à ce que sir E. Lyons l'ait ralliée. On bloquera la place, et l'on forcera les Russes de sortir si l'on peut. Au retour des divisions, il n'est pas improbable que l'on tentera quelque chose contre Sébastopol. A ce moment l'escadre turque aura rallié les escadres combinées. »

EXTÉRIEUR.

CHINE. — La *Bretagne* de Saint-Brieuc publie une lettre de M. l'abbé Vinçot, missionnaire en Chine. Cette lettre contient des détails pleins d'intérêt sur les mœurs et coutumes des mandarins. Nous la reproduisons :

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Enfin des sentinelles donnèrent l'alarme à voix basse sur toute la ligne, et plusieurs messagers furent envoyés pour faire leur rapport aux membres du conseil. Les détachements de la milice avaient été aperçus dans diverses directions, marchant rapidement vers le sommet du Brocken.

Cette nouvelle ne parut pas produire une fort grande sensation dans l'assemblée; seulement quelques ordres furent donnés brièvement et transmis avec une célérité extraordinaire. Tout-à-coup on vit briller, à la clarté de la lune, des baïonnettes et des plaques de schakos. On entendit le bruit cadencé des pas d'une troupe régulière. Aussitôt, Drescher ordonna à son compagnon et à Rodolphe de se jeter ventre à terre et de rester immobiles. Ils obéirent.

Cependant le jeune Stengel ne put résister à sa curiosité; et, se soulevant sur le coude avec précaution, il regarda autour de lui. Toutes les autres sentinelles avaient reçu la même consigne, et il était impossible de distinguer, à quelques pas de distance, ces corps couchés dans l'herbe, au milieu des teintes sombres de la nuit. Mais la disparition des membres du conseil était

plus extraordinaire encore; soit qu'ils se fussent cachés dans quelque excavation du rocher, soit qu'ils eussent imité la manœuvre de leurs gardiens, jamais ils n'avaient si bien mérité ce titre d'*Invisibles* qu'on leur donnait quelquefois.

Maintenant le plateau semblait redevenu complètement désert. Le feu brûlait toujours, et l'épée nue fixée dans le sol était encore à la même place; mais tout le reste avait disparu avec la rapidité d'un décor d'Opéra. Un seul homme se tenait debout et immobile à la lueur rougeâtre de la flamme. Il ne portait pas la robe noire des initiés; et Rodolphe ne se souvenait pas de l'avoir vu auparavant. Son attitude calme et fière annonçait une parfaite sécurité. Les miliciens, en arrivant sur le plateau, éprouvèrent quelque hésitation. Sans doute ce silence, cette solitude, ce feu mystérieux, que nulle main ne semblait alimenter, éveillaient dans l'imagination des jeunes gens qui composaient cette troupe des idées superstitieuses. Ils n'osaient avancer, quand la voix rauque et dure de leur chef se mit à les gourmander avec force jurons et plaisanteries.

Cette rude exhortation parut leur rendre un peu d'ardeur; se serrant les uns contre les autres, ils coururent vers le feu qui semblait être leur point de ralliement. Alors le personnage qui était seul au milieu de l'enceinte s'avança d'un pas ferme au-devant d'eux. A sa vue, des cris de colère furent poussés; le capitaine de la milice se

précipita sur lui pour l'arrêter. Mais sitôt que l'inconnu eut prononcé une parole, la scène changea. Les soldats abaissèrent leurs armes avec empressement, et leur chef, obéissant à un geste de cet homme, le suivit à quelques pas de la troupe pour recevoir ses ordres. Après un court colloque, l'inconnu éleva la voix et commanda une manœuvre d'un ton ferme et exercé. Les miliciens firent volte-face, et suivant respectueusement l'étranger, leur capitaine en tête, ils se mirent à descendre la montagne.

Au bout d'un instant il n'en restait pas un au sommet du Brocken.

XXIII.

Aussitôt que la pointe des derniers fusils se fut enfoncée dans les taillis qui couvrent les versants de la montagne, la solitude se repeupla rapidement à un mystérieux signal.

Les affiliés se relevèrent et gagnèrent leurs postes; les membres du conseil reprirent leurs places autour du feu, comme si rien n'eût interrompu leurs délibérations.

Ces événements étaient fort explicables sans doute, mais l'effet général avait un caractère merveilleux et surnaturel qui devait frapper vivement une jeune imagination.

Rodolphe réfléchissait à ce qui venait de se passer en sa présence, quand Drescher lui dit d'un ton d'emphase :

— Eh bien, homme de peu de foi, nierez-vous en-

« Ssé-Tchou, 20 août 1853.

« Voilà déjà un an que les routes qui conduisent de Ssé-Tchouan à Canton sont occupées par des armées de révoltés, et c'est la cause pour laquelle vous n'avez point reçu de lettre de moi. Aujourd'hui, quoi que la guerre soit toujours acharnée, néanmoins le commerce commence à reprendre, et l'on peut trouver des gens qui font le voyage de Canton. Nous pouvons nous-mêmes y envoyer des chrétiens porter nos commissions et y prendre l'argent et les autres objets qui nous sont envoyés par la Propagation de la Foi.

« La guerre ici est terrible, car les vainqueurs ne font point de quartier aux vaincus. Si ceux-ci ne peuvent s'enfuir, ordinairement leur perte est certaine. On rapporte ici tous les jours que, dans les provinces, il y a des mandarins massacrés et des villes saccagées; on avance même que dans deux mois les insurgés seront arrivés dans Ssé-Tchouan. Mais cela ne m'effraie pas: dans ce cas même, je n'aurais rien à craindre, si ce n'est qu'ils voudraient faire de moi un commandant; car, depuis la guerre des Anglais, en 1840, ils ont, sous le rapport de l'art militaire, la plus haute opinion de la capacité des Européens. Mais réellement je n'ai rien à craindre. Les chrétiens dont je suis chargé se trouvent sur les montagnes, et le pays que j'habite est inaccessible à des armées. Dans beaucoup d'endroits il n'y a point de routes; et là où il s'en trouve elles sont très-difficiles. On ne pourrait y passer avec un attirail de guerre. De plus, on a bâti sur toutes ces hauteurs une foule de petites forteresses pour s'y réfugier en cas de besoin. Cependant nos mandarins, épouvantés par l'approche des révoltés, tâchent d'amasser le plus d'argent qu'ils peuvent et de l'envoyer au loin, afin de se ménager des ressources, s'ils sont obligés de fuir. Aussi, que d'injustices cruelles ces tyrans du peuple n'exercent-ils pas tous les jours! Voulez-vous en avoir une idée? vous le pouvez par une simple attention aux faits suivants. Quelqu'un a-t-il de l'argent; il faut qu'il prête au mandarin. S'il refuse, il est garotté et jeté en prison, et il ne peut en sortir qu'après avoir donné le double de ce qu'on lui demandait. On dit qu'en Chine les lois sont bonnes. Elles y sont donc outragées et foulées aux pieds. Il est même défendu à un particulier d'avoir chez lui le recueil de ces lois, sous peine d'une amende de quelques centaines de francs et de coups de bâton.

« Quelqu'un a-t-il de la haine contre ses voisins, il a un sûr moyen de vengeance: c'est de l'accuser au prétoire des mandarins. Aussitôt ces pachas chinois envoient leurs satellites prendre les accusés, et ils ne seront relâchés qu'après avoir donné beaucoup d'argent. S'ils ont la main fermée, refusant de déboursier, ils sont conduits au tribunal. Là on les fait mettre à genoux pour recevoir vingt-cinq ou cinquante coups de bâton; ensuite on parle du crime dénoncé par l'accusateur. Mais avant de commencer l'examen de l'accusation, il faut payer d'avance les frais de la procédure, car jamais un mandarin ne travaille ni ne dit un mot gratuitement. L'accusateur et l'accusé paient d'abord les frais de moitié. Néanmoins ce dernier doit tout payer, si le premier ne le peut. Serait-il clair comme le jour qu'il est innocent, et qu'on l'accuse injustement, n'importe, il faut qu'il paie comme s'il avait tort.

« L'année dernière, une femme, brouillée avec son mari, se jeta avec son enfant dans une rivière. Aussitôt ses parents allèrent trouver le mandarin et lui dénoncèrent une cinquantaine de familles riches des environs, les accusant, non d'être la cause du suicide, mais de ne l'avoir pas empêché. Le mandarin prit les noms des accusés, les fit saisir, garotter et amener devant son tribunal. Quelques-uns demeurèrent à une demi-lieue de l'endroit et n'avaient pas même eu connaissance de l'événement. Cela ne put les mettre à couvert. Pour satisfaire à la justice, ils furent obligés de se cotiser avec les autres pour fournir une somme de six à sept cents francs au mandarin et aux parents de la défunte.

« Si quelqu'un ici meurt dans votre maison ou dans ses dépendances, vous êtes obligé de payer tous les frais des funérailles, et pendant trois jours de donner à manger à ceux qui ont la fantaisie d'aller chez vous. Dans cette occasion, ils ont même le droit de vous maltraiter si vous refusez de leur donner ce qu'ils désirent.

« Si quelqu'un se pend à l'un de vos arbres, ou se noie dans un ruisseau qui passe auprès de votre maison, c'est une affaire qui a des suites funestes, elle suffit pour réduire à la mendicité un propriétaire qui n'a que trois cents francs de revenu; car vous êtes accusé d'être l'auteur du crime, et forcé de donner des sommes considérables au mandarin du lieu et aux parents du suicidé. Je connais un riche Chinois à qui un mendiant avait fait la menace de se pendre à l'un de ses arbres, et qui les fit tous abattre sur-le-champ pour éviter le danger qui le menaçait.

« Voilà déjà près d'un an que les mandarins ont cessé de nous persécuter; de sorte que nous circulons librement, et quelquefois nous allons administrer les sacrements aux mourants jusqu'au milieu des païens. Ils nous prennent pour des médecins, et ne semblent pas soupçonner que nous exerçons alors des actes de religion. Depuis un an j'entends assez bien la langue du pays; cependant je ne puis encore prêcher en public, parce que je n'ai pas encore l'accent assez formé pour me faire bien comprendre. »

TURQUIE. — Aussitôt que le ministre de la marine du Sultan a eu connaissance du succès de l'action dirigée contre Odessa par les flottes combinées, il a adressé à l'amiral Hamelin la lettre suivante :

« Monsieur l'Amiral,

« La frégate anglaise le *Terrible* nous a apporté la nouvelle du succès remporté à Odessa par les flottes alliées. Il est inutile de vous dire la joie que nous en avons ressentie.

« Par ordre de S. M. le Sultan, la flotte turque doit entrer jeudi dans la mer Noire. Elle sera bientôt, je l'espère, rendue près de vous. Le commandement général en est confié au Férek-Ahmed-Pacha, ayant pour second Hassan-Pacha, commandant de la division égyptienne. Ils ont l'ordre de se rendre immédiatement auprès des escadres alliées et d'agir entièrement de concert avec elles, pendant toute la durée de la campagne qu'elles ont si glorieusement commencée.

« Le renfort que nous vous envoyons est sans doute peu considérable; mais c'est la confiance du Sultan, et c'est aussi la mienne, qu'officiers et matelots, s'efforceront par leur zèle et par leur cou-

rage, de rendre de bons services, malgré leur petit nombre, aux escadres alliées, et si leur secours, que la force des escadres rend du reste inutile, ne peut être que d'un poids secondaire dans la balance de la victoire, ils sauront du moins, en face des dangers qu'ils brûlent de partager, se montrer dignes de combattre près de vous.

« Il ne me reste plus, monsieur l'Amiral, qu'à vous souhaiter beaux succès et heureux retour. S'il ne m'est pas possible, pendant cette campagne, de me joindre à vous de corps, comme je l'aurais voulu, mon esprit et mon cœur du moins sont avec vous, avec ces braves officiers et ces intrépides équipages, près desquels je serais heureux que Votre Excellence voulût bien être l'interprète des sentiments d'admiration et de reconnaissance qui ne sont pas seulement les miens, mais ceux de la nation tout entière. Puisse le ciel les ramener promptement glorieux et triomphants à Constantinople.

« Veuillez, etc. » Signé : MEHMED. »
(Moniteur).

RUSSIE. — La *Gazette de police de Saint-Petersbourg*, du 8 mai, annonce la mise en état de siège de quatre quartiers de la banlieue de cette ville, et la nomination de quatre gouverneurs militaires chargés de l'exécution de cette mesure.

REVUE DE L'OUEST.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Voici un problème de bibliographie que nous proposons à tous les amis de la science, et en particulier de la science du droit. Un manuscrit de la Coutume d'Anjou, portant une glose sur les 70 premiers articles, a été en la possession de Claude Pocquet de Livonnière, ainsi que lui-même l'atteste, t. 1^{er}, p. 2 de son Commentaire sur la Coutume d'Anjou. Ce manuscrit est extrêmement précieux, parce qu'il permettrait de décider certain point délicat, en matière de droit français, relatif aux analogies que présente la Coutume d'Anjou avec les établissements de saint Louis.

L'auteur éminent de l'histoire du Droit français, M. Laferrière, regarde ce manuscrit comme si important, qu'il eût fait exprès le voyage d'Angers pour le consulter, si la bibliothèque l'eût possédé. La bibliothèque d'Angers possède bien un des manuscrits de la Coutume d'Anjou ayant appartenu à Claude Pocquet de Livonnière, mais il est moins ancien que celui que nous cherchons. Le manuscrit de la Coutume glosée a disparu. Nous nous sommes assuré qu'il n'est pas entre les mains de la famille de Livonnière. Nous faisons un appel à tous les amis de la science, et même au patriotisme angevin, pour aider à le retrouver. E. B.

Un des jours de la semaine dernière, un cultivateur de la commune de Saint-Macaire, arrondissement de Beaupreau, de retour des champs avec son attelage de charrue, deux bœufs et un cheval, détacha d'abord le cheval et le conduisit à l'écurie, recommandant à son fils, jeune enfant de sept ans, d'empêcher les bœufs d'entrer avant qu'on ne leur eût ôté le joug. Quand le père revint, il trouva son fils à terre, renversé par un coup de corne. Un mé-

core la puissance des élus du saint temple? Heureux celui qui croit sans avoir vu! — Il y a là, je l'avoue, des choses que je ne comprends pas... Néanmoins, malgré tout son pouvoir, votre association n'a pu forcer le criminel qu'elle avait assigné pour cette nuit à comparaître devant son tribunal. — Qu'importe? Présent ou éloigné, il n'échappera pas à sa sentence. — Et vous ne voulez pas me dire si cet accusé est bien Wilhelm Pinck, le secrétaire du comte? — Attendez celui qu'on nomme, selon la chair, le docteur Crécélius.

Force fut donc à Rodolphe de prendre patience jusqu'à la fin du conseil, qui se termina seulement aux premières lueurs de l'aurore. Pendant ce long espace de temps, ni Drescher ni Longus ne lui adressèrent une fois la parole, et le fils du bailli, désespérant d'obtenir aucun renseignement important, ne daigna plus les interroger. Une certaine agitation dans l'assemblée annonça enfin qu'elle allait se séparer.

Drescher, laissant la garde du poste à Longus, entraîna Rodolphe derrière un rocher et l'invita à se tenir immobile. Alors un grand cri se prolongea sur toute la vaste surface du plateau, Drescher ôta sa robe noire, l'enveloppa et la plaça sous son bras. Puis il sembla à Rodolphe entendre des bruits de pas dans diverses directions: il crut entrevoir un grand nombre de personnes se glissant à travers la brume du matin.

A partir de ce moment, la surveillance de Drescher se

relâcha; Rodolphe eut la liberté de se retourner, sans toutefois pouvoir s'éloigner encore.

Les alentours de l'Hexen-Brunnen étaient devenus déserts; le feu du conseil était éteint; une légère fumée, s'élevant du milieu des pierres druidiques, indiquait seule la place où il avait été.

Pendant que le jeune Stengel observait distraitemment ces détails, une main se posa sur son épaule. Il se retourna en tressaillant. Drescher n'était plus là. A sa place, Rodolphe trouva le docteur Crécélius. Le savant avait déjà repris son costume habituel; il était calme et grave, et il tenait à la main quelques fleurs sauvages, comme s'il venait de faire une de ses promenades botaniques ordinaires. La transformation était subite et complète; aussi Rodolphe ne pouvait-il croire que cet homme, d'aspect si pacifique, fût réellement un des chefs de ces êtres sombres, qu'il avait vus tenir leur conciliabule, une heure auparavant, dans ce lieu redouté. Le docteur remarqua sa surprise, et sourit.

— Allons, jeune homme, dit-il d'un ton familier en lui prenant le bras, j'éprouverai si le frère est un aussi bon guide que la sœur... Descendons aux habitations, et chemin faisant nous causerons comme des amis.

Rodolphe s'inclina en silence, et ils suivirent le sentier du Brocken-Werthaus.

— Monsieur Stengel, reprit le docteur après avoir fait quelques pas, vos intentions ont été bonnes cette

nuit; et quoique le danger dont vous nous avez donné avis ne fût pas sérieux, comme vous avez pu le voir, notre association est trop grande, trop généreuse, pour ne pas rendre au centuple le bien qu'elle reçoit... Aussi sa reconnaissance va-t-elle tomber en bienfaisante rosée sur vous et sur votre famille! — Merci pour ma famille et pour moi, monsieur le docteur, répondit Rodolphe avec émotion; mais, hélas! il faut plus que des promesses vagues et des paroles consolantes pour nous tirer de l'abîme où nous sommes! — Aussi vous apporté-je cette fois plus que de simples consolations et de vaines promesses... Jusque-là, Rodolphe Stengel, je n'avais vu en vous qu'un jeune homme bouillant, étourdi, incapable de garder un secret, toujours prêt à compromettre les intérêts les plus chers dans un élan de fougue inconsidérée; et vous avez tout fait, vous l'avouerez, pour m'entretenir dans cette opinion. Plus d'une fois votre langue hardie s'est exercée sur des choses et des personnes dignes de tout votre respect; et, de la part d'un autre, une semblable témérité ne fût pas restée impunie... Mais je sais maintenant que, sous ce caractère impétueux et léger il y a une âme honnête, franche, un esprit ferme, qui deviendra remarquable quand il aura subi l'influence de l'âge et de l'expérience. Aussi me suis-je décidé à me confier entièrement à vous, c'est-à-dire avec les seules réserves que m'imposent certains devoirs sacrés.

(La suite au prochain numéro.)

decin fut promptement appelé, mais à son arrivée le pauvre enfant avait cessé de vivre.

(Maine-et-Loire.)

La caravane des pêcheurs de Cancale n'a pas été très-productive. Cependant les pêcheurs ont voulu faire profiter de la moisson les familles de leurs frères levés pour le service, en abandonnant à ces familles une demi-part de matelot par marée et par équipage, ce qui est très-considérable, et même digne des plus vifs éloges, si l'on fait attention que ceux qui donnent ce bel exemple sont tous de pauvres gens éprouvés les premiers par les difficultés du temps. Les patrons du bateau ont de plus abandonné, dans la même intention, un pour cent du produit de la pêche. Le syndicat des pêcheurs prélève toujours, dans le même but, 1 fr. par lot sur le tout. On nous annonce ces traits de dévouement, que nous avons tant de plaisir à publier, qui sont égaux, si non surpassés encore par des pêcheurs de Granville.

(Union malouine et dinannaise.)

CHRONIQUE LOCALE.

M. de Larrard, chef de la gare du chemin de fer à Saumur, est nommé aux mêmes fonctions à Angers.

Nous savons qu'en l'appelant au chef-lieu du département, l'Administration des chemins de fer a voulu offrir de l'avancement à M. de Larrard et en même temps lui donner un témoignage de la confiance qu'il a si bien méritée. A ce double point de vue, il n'est personne, dans notre ville et à la gare, qui n'approuve cette mutation; mais aussi, tout en le félicitant de cette récompense qu'il vient de recevoir, on regrette le fonctionnaire dont l'exquise politesse et l'obligeance à toute épreuve ont su gagner les sympathies de ceux qui ont eu des rapports avec lui: M. de Larrard, avec les regrets des employés, emporte ceux de toute la ville.

Il est remplacé à Saumur par le sous-chef de la gare de Nantes.

P. GODET.

Un bien déplorable événement est arrivé dernièrement à Bron, commune du Condray-Macouard. C'était la nuit qui précédait l'assemblée de Molay; des jeunes gens s'avisèrent d'aller pêcher dans le Thouet, le garde les surprit et tirant sur eux, il en blessa un presque mortellement.

Ce garde est sous les verroux, et, la justice poursuivant l'information, nous devons nous abstenir d'autres détails.

PAUL GODET.

Jendredi soir, vers 9 heures, une quantité innombrable d'oiseaux aquatiques ont passé sur notre ville. — Leurs clameurs étranges mêlées au battement de leurs ailes — ils rasaient le toit des maisons — ont effrayé grand nombre de gens qui, croyant entendre la chasse hannequin, cette invention de la peur et de l'ignorance, voyaient déjà les plus grands malheurs fondre sur la ville.

PAUL GODET.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Le bureau de Saumur est ouvert à la correspondance privée. Le prix d'une dépêche de vingt mots, d'Angers à Saumur, est de 2 fr. 50 c. Pour toute dizaine supplémentaire, un quart en sus.

Le directeur du télégraphe, A. CHERBONNEL.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur, porte à la connaissance de ses concitoyens qu'en sa présence et conformément au décret impérial du 10 août 1853, il sera procédé, à partir du 1^{er} juin 1854, contradictoirement entre le chef du génie militaire de la place de Saumur, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées et les propriétaires intéressés, au bornage des zones de servitudes du château de cette ville, tracées sur le dernier plan arrêté le 1^{er} de ce mois par Son Exc. M. le Ministre de la guerre.

Les propriétaires des terrains susceptibles d'être compris dans le rayon de ces zones sont invités à donner aux agents de l'administration accès sur leurs propriétés lors de ces opérations auxquelles ils pourront assister, si bon leur semble, et sur lesquelles ils présenteront leurs observations et réclamations, s'il y a lieu.

Hôtel-de-Ville, le 20 mai 1854,

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

FAITS DIVERS.

La correspondance parisienne de l'Indépendance belge nous apprend que nos industriels sont en travail pour la grande exposition de 1855: suivant elle, les Gobelins ont sur le métier divers tapis gigantesques. Un d'entr'eux doit reproduire une belle tapisserie flamande du quinzième siècle. Sèvres a mis à l'ouvrage tous ses peintres et va commencer plu-

sieurs vases qui seront merveilleux comme œuvre d'art et de grandeur. Il y en aura, assure-t-on, plusieurs qui seront plus grands que la fameuse jarre de la Manche qui figurait à l'exposition de Londres, et qui n'aurait point passé sous une de nos portes cochères. Enfin, l'imprimerie impériale a décidé que, comme types des progrès de l'art de Gutenberg, elle reproduirait l'imitation de Jésus-Christ, avec un magnifique entourage emprunté aux manuscrits du quatorzième siècle. On sait ce que peut en typographie notre établissement national.

— On communique de Granada (Etat de Nicaragua), 18 février, à la Gazette d'Augsbourg, l'extrait suivant d'une lettre écrite de Miravalles, par le docteur Moriz Wagner, naturaliste allemand:

« J'ai tenté, le 1^{er} février, l'ascension du volcan de Miravalles. Après trois jours d'efforts inouis, j'ai dû renoncer à cette entreprise. Je n'ai pu atteindre que la pointe nord-ouest, et non le sommet le plus élevé au nord-est. J'étais accompagné d'un brave Allemand, nommé Daniel Becker, qui m'a rendu d'excellents services, et de trois hommes du pays: Rafael Calveres, Juan Mora et Domingo Uregua. Ce dernier avait, en 1851, accompagné don Thomas Guardia dans son infructueuse tentative d'ascension, et put me donner d'utiles renseignements. Nous passâmes la première nuit au-dessus du torrent de lave le plus élevé du versant sud-ouest de la montagne, au milieu des bois. On dit qu'il y a dans cette région beaucoup de jaguars et de serpents à sonnettes. Nous n'en aperçûmes aucun, nous ne vîmes que de gracieuses antilopes d'un gris brun et d'une espèce qui, probablement, n'a pas encore été décrite. Becker en abatta une au moment où j'allais moi-même la tirer

» Nous passâmes sur la terre une nuit froide et orageuse. Domingo était déjà souffrant. Le lendemain, nous marchâmes pendant quatre heures à travers les bois, nous frayant un chemin la hache à la main, jusqu'à l'endroit où Tomas Guardia avait jugé à propos de revenir sur ses pas, » parce que, comme nous dit Domingo, la montagne tremblait affreusement pour la deuxième fois. « Selon moi, c'était une illusion de leur part. A une heure de l'après-midi, nous avions atteint le sommet nord-ouest. J'ai relevé avec soin, avec le baromètre, toutes les stations; le thermomètre tomba à 53 Fahrenheit; un vent du nord (froid) soufflait; depuis trois heures, nous étions enveloppés de neiges, nos corps étaient glacés. Cependant, chose assez étrange, je souffris moins du froid que mes robustes compagnons. La crête sur laquelle nous avançâmes pendant les deux dernières heures avait à peine deux pieds de largeur; à droite et à gauche, il y avait de profonds abîmes, des gouttes glacées tombaient des arbres. Tout cela ne m'eût point forcé à la retraite, si les difficultés provenant de l'exubérante végétation de ces forêts vierges n'eussent augmenté au point de nous ôter tout espoir d'atteindre ce jour-là le sommet nord-est; car il n'y avait pas à passer la nuit à cette hauteur. J'ai recueilli de fort belles plantes, etc. »

— On lit dans le Pays de Caux: « Samedi dernier, vers sept heures du soir, le sieur G..., cultivateur à Angerville, qui revenait du marché de Fécamp, commanda à l'enfant de l'un de ses domestiques d'aller chercher du cidre à la cave. Cet enfant lui ayant répondu qu'il ne le voulait pas, G... prit son fusil et menaça, en plaisantant, de le tuer s'il n'obéissait pas. L'enfant répondit encore qu'il ne voulait pas y aller. G... continuant la plaisanterie, et croyant que son fusil n'était pas chargé, lâcha la détente; le coup partit et atteignit le malheureux enfant en pleine poitrine. La mort a été instantanée. Au moment où l'enfant a reçu cette décharge, il se trouvait entre les jambes de son père, et peu s'en est fallu que celui-ci ne fût atteint du même coup. Ce déplorable accident a si vivement impressionné son malheureux auteur, qu'il s'est livré aussitôt aux démonstrations du plus violent désespoir. Nous apprenons que le sieur G... s'est de lui-même livré à la justice. »

— La première section du grand câble électrique destiné à la Méditerranée est terminée: c'est le plus long et le plus gros qui existe. Le steamer à hélice Persian, destiné à le porter, prendra ce singulier chargement aussitôt qu'il sera revenu d'Alexandrie, et les travaux souterrains exécutés en Corse seront reliés à ce câble dès qu'il sera posé. Ce câble a 110 milles de longueur et pèse 300 tonneaux. Il se compose de six fils de cuivre couverts de gutta-percha, enfermés dans une corde de chanvre et entourés de douze fils de fer n° 1. Le directeur de l'entreprise, M. John Watkins Brett, profitant de l'expérience de ses devanciers, a pris 20 milles pour l'inflexion et le mouvement dans la profondeur de la mer. Ce câble, enroulé comme il l'est aujourd'hui,

occupe un espace de 75 pieds de diamètre extérieur, de 24 pieds de diamètre intérieur et de 5 pieds de haut. Lorsqu'il sera posé, Londres sera en communication immédiate avec Cagliari; des prolongements sur Malte et la Turquie seraient, en ce moment, d'une incroyable utilité. (Times.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Moniteur publie une note intéressante sur les menées du gouvernement grec dont les propres aveux confirment l'existence d'une réception mensuelle de subsides soldés par la Russie.

Le même journal mentionne de nouveaux actes de brigandage des insurgés grecs.

Marseille, jeudi 18 mai.

« Un dernier courrier de Constantinople apporte de cette capitale des nouvelles qui vont jusqu'au 10 mai. — Les flottes anglo-française de la mer Noire ont commencé à canonner Sébastopol avec des pièces d'artillerie à longue portée, afin de détruire les ouvrages avancés du port. — Trois vaisseaux et deux frégates ont été détachés de la flotte principale avec ordre de bombarder les fortresses de l'Asie, occupées encore par les Russes. La flotte turque porte sur les mêmes points des troupes de débarquement atteignant le chiffre de 5,000 hommes. — M. le maréchal de Saint-Arnaud est arrivé à Constantinople, le 8 mai, le jour même où le Sultan donnait un banquet à S. A. I. le prince Napoléon. — Le lendemain 9, un bal magnifique a été donné à l'ambassade de France — S. A. R. le duc de Cambridge est également arrivé. — Des approvisionnements considérables ont été réunis à Andrinople par les soins de M. le général de division Bosquet et du gouverneur de la ville. — Vely-Pacha, nommé gouverneur de Candie, et remplacé par Namick-Pacha, en sa qualité d'ambassadeur près le gouvernement de l'Empereur, a été maintenu à son poste à Paris, sur la demande de S. A. I. le prince Napoléon. » — Havas.

35 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PÂTE DE REGNAULD AÎNÉ, contre les rhumes, catarrhes, enrhouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert, sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AÎNÉ. — A Paris, rue Caumartin, 45.

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS PAR LE CHARBON DU D^r BELLOC.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître, par l'emploi de la Poudre ou des PASTILLES DE CHARBON DU D^r BELLOC.

On trouve, dans l'instruction qui accompagne chaque préparation, quelques-unes des observations consignées dans le rapport académique.

La pâte de Regnaud aîné, la poudre et les pastilles de Belloc se trouvent:

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (662)

BOURSE DU 18 MAI.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 94 30.

3 p. 0/0 hausse 85 cent. — Fermé à 68 35.

BOURSE DU 17 MAI.

4 1/2 p. 0/0 hausse 63 cent. — Fermé à 93.

3 p. 0/0 hausse 70 cent. — Fermé à 67 50.

Etude de M^e JAHAN, avoué à Saumur.

Demande en séparation de biens.

D'un exploit de MAUBERT, huissier à Saumur, en date du 16 mai 1854, dûment enregistré,

Il appert:

Que dame Jeanne Callou, épouse du sieur Louis Girard, cultivateur, elle sans profession, demeurant ensemble à Bron, commune du Coudray-Macouard, a formé sa demande en séparation de biens contre son mari.

Et, M^e JAHAN, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait conforme, certifié sincère et véritable, par moi avoué soussigné, Saumur, le 19 mai 1854.

(255) Signé: JAHAN, avoué-licencié.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e MAUBERT, huissier-audencier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par Autorité de Justice.

Le samedi vingt-sept mai mil huit cent cinquante-quatre à midi et jours suivants, s'il y a lieu, sur la place publique du marché de la ville de Saumur, il sera, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers consistant en :

Batterie de cuisine, garnitures de cheminée, cheminée prussienne, meubles meublants, vaisselle, linges de toutes espèces, effets d'habillement, ustensiles de café, tables en bois et à dessus de marbre, tabourets, chaises, un très-beau billard palissandre, vin rouge en bouteilles, liqueurs, cognac, bouteilles vides, fûtaillies, comptoir, pendule de salon, devanture de boutique et quantité d'autres bons objets. On paiera comptant. (247)

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

On fait savoir que le dimanche 4 juin, à 1 heure après midi, et jours suivants, M^e REIGNIER, notaire à Beaufort, procédera à la vente de tous les meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François PHILIPPEAUX, propriétaire à Beaufort.

La vente commencera à la maison du Méteil, commune de Mazé, le 4 juin et sera continuée, à Beaufort, le 12.

On vendra : plusieurs lits complets, linge, batterie de cuisine, tables, secrétaires, meubles en acajou, un ameublement de salon, glaces, pendules, argenterie, et quantité d'autres objets. (248)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

VENTE DE MATÉRIAUX FERS ET FONTES.

Mercredi prochain 24 de ce mois, à midi, il sera procédé à Saumur, près le bureau d'octroi du Pont-Foucard, à la vente publique et aux enchères d'une grande quantité de matériaux, appartenant à l'administration des ponts et chaussées, consistant en : bornes et pierres de taille de Montreuil et de Champigny, moellons en grès, 1,050 carreaux smillés, en grès, liaisonnés en bitume, débris de bois de charpente; 1,540 kilogrammes de gros fer, deux moutons en fonte pesant environ 1,500 kilogrammes, et une très-grande quantité de fonte et ferraille.

Immédiatement après il sera procédé, dans le magasin des ponts-et-chaussées (service de la Loire), quai de Limoges, à la vente de 2 mètres 50 cent. cubes de bitume, provenant de la démolition de la dalle de recouvrement du chemin de hallage établi sous le Pont-Cessart.

On paiera comptant et sans frais.

Saumur, le 17 mai 1854.

Le Receveur des Domaines, LINACIER. (249)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

DEUX FERMES

Situées commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil,

Contenant vingt-un hectares en prés, terres et vignes, d'un revenu net de 1,500 fr.

S'adresser à M^e DUSOUL, notaire à Bourgueil, et à M^e DION, notaire à Saumur. (250)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Deux hectares quarante-deux ares de PRÉ, dans les FAUTRAGES, commune de Saint-Lambert-des-Lévées. S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (251)

A CEDER DE SUITE,

Dans une ville très commerçante, UN FONDS

D'ÉPICERIE et DROGUERIE,

Affaires de 60 à 80,000 francs par an, en plus ou autre article produisant seul 2,000 francs de bénéfice par an. On ne fera pas payer de CLIENTELLE. S'adresser au bureau du Journal.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude M^e CHASLE, notaire Saumur, le dimanche 28 mai 1854, à midi.

1^o DEUX MOULINS A EAU, situés à Saint-Florent à un kilomètre de Saumur, sur la rivière du Thouet : deux roues, deux paires de meules, vastes bâtiments et caves, cours et jardin ; force motrice suffisante pour 8 paires de meules et pouvant s'appliquer à tous autres établissements industriels ou usines quelconques ;

2^o DEUX MOULINS A VENT, situés au même lieu, avec leurs accessoires ;

3^o Et 33 ares de pré, à côté des moulins à eau.

S'adresser, pour visiter les objets à vendre, et pour traiter :

Aux Moulins de Saint-Florent, à M. LADUBAY, meunier, qui en est propriétaire ;

Et à Saumur, audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (253)

A VENDRE,

En totalité ou par parties,

A DONNER A RENTE OU A DONNER A FERME

Pour entrer en jouissance de suite,

Une petite PROPRIÉTÉ, appelée LA TUFFERIE, composée de bâtiments, cour, vastes caves et trois jardins, dont deux entièrement garnis de treillages neufs, peints à l'huile, et ayant de très-beaux arbres en rapport, principalement des pêchers, qui ont jusqu'à 8 mètres d'étendue sur des murs de 3 mètres d'élevation, qu'ils garnissent entièrement. Il y a aussi de très-beaux artichauts et un bon carré d'asperges, le tout en rapport.

Cette propriété est située à Saumur, faubourg de Nantilly, près la rue qui conduit à Varrains, longe la rue de la Grande-Gueule-du-Loup depuis la maison de M^{me} Lambert jusqu'à la propriété de M. Richard : et le tout contient environ 71 ares.

L'adjudication pour la vente aura lieu le mardi 23 de ce mois, à deux heures après midi, sur les lieux.

S'adresser à M. FOURNÉE-TURPIN, à Saumur, rue du Temple, n^o 19, avec lequel on pourra traiter de gré à gré, ou à M. FOURNÉE-HUARD, place de l'Arche Dorée, qui donnera les renseignements nécessaires. (240)

A VENDRE

Par parties,

GRANDE TENUE DE PRÉ,

Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (219)

A LOUER

Présentement

Une MAISON GARNIE ou NON GARNIE, sise rue Traversière n^o 3.

M^e POYNOT, notaire à Montreuil, demande un MAITRE CLERC. (227)

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis. S'adresser à M^{me} LINACIER. (90)

A AFFERMER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour entrer en jouissance de suite,

DIVERS IMMEUBLES

Sis en les communes de Montreuil-Bellay, Méron et St-Just-sur-Dive,

De la contenance de 49 hectares environ, en terres et prés, ayant fait partie de la terre de la Treille.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (224)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE,

Située à Saint-Florent, sur le bord du Thouet,

Composée de : salon, salle à manger, cuisine, plusieurs chambres, cour, terrasse et jardin.

S'adresser à M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur. (239)

La Compagnie M. SALOMON, d'Angers, quai Royal, 36, représentée à Saumur par M. PINEAU fils aîné, commissionnaire, rue d'Orléans, 35, continue à faire remplacer les jeunes gens de la classe de 1853. (213)

Rue du Portail-Louis, n^o 39, à Saumur,

DELARUE,

Entrepôt de Bière de Montmorillon, de Limonade gazeuse et Eau de Seltz,

Fait savoir que son entrepôt est totalement organisé et à la disposition des personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

La vente se fait en fûts et en cruchons, rendus à domicile.

Il s'occupe aussi d'assurances contre l'incendie, pour une compagnie mutuelle, La Prudence. (122)

A VENDRE

En détail

1^o JARDIN, rue du Champ-de-Foire, par lots, à la volonté des acquéreurs, en prenant à la suite de MM. Moyet et Gasnault ;

2^o MAISON, à la Pierre-Couverte, occupée par Alexandre Rebeilleau ;

3^o CLOS de 49 ares 50 centiares, au même lieu ;

4^o Et deux petites MAISONS, dans le bourg de Bagneux.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. Il y aura toutes facilités pour les paiements. (226)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue d'Orléans, appartenant à M. Pineau, pompier, qui l'occupe, et consistant en magasin et chambre derrière au rez-de-chaussée, deux chambres au 1^{er} étage, deux chambres au second étage, une autre chambre et deux greniers ; cour, petit bâtiment à trois étages, dans la cour ; deux caves, pompe et lieux d'aisances. — Cette maison joint au nord la maison de M^{me} veuve Pineau, occupée par M. Randonin, au midi la maison de M. Bedon, au levant la rue d'Orléans, au couchant la rue Daillé.

2^o Le FONDS DE COMMERCE de M. PINEAU, POMPIER-MÉCANICIEN.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

MAISON BOURGEOISE, avec ou sans remise et écurie, située place de l'Arche-Dorée, occupée par la famille Prezelin.

S'adresser à M. COUTARD, propriétaire. (108)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854.

MAISON et JARDINS, montée du Fort.

S'adresser à M. NUSSARD. (172)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

MACHINES A BATTRE LES GRAINS,

8 MÉDAILLES D'OR. DE LOTZ Fils Aîné, constructeur-mécanicien. 12 MÉDAILLES D'ARGENT 1^{er} Prix. Quai de la Fosse, n^o 84, à Nantes.

MACHINES LOCOMOBILES A VAPEUR.

Le bois est entièrement supprimé dans ces Machines. Leurs chartils, ainsi que leurs moulins à battre et leurs batteurs sont en fer, ce qui leur donne toute la solidité nécessaire à leur destination. Elles dépiquent de 200 à 300 hectolitres, selon la longueur de la paille et le plus ou moins de grains dont les épis sont chargés. — PRIX : de 3,600 à 4,200 Fr.

MACHINES LOCOMOBILES A VAPEUR A MOUVEMENT DIRECT, SANS ARBRES DE COUCHES, et CHAUDIÈRES SÉPARÉES,

BRÉVETÉES, s. e. d. e.

Ces Machines, complètement en métal, et par suite d'une solidité parfaite, dépiquent de 120 à 180 hectolitres par jour, suivant la longueur de la paille. La chaudière étant placée en dehors du lieu où s'opère le battage, ces Machines mettent à l'abri de toute chance d'incendie. — PRIX : de 2,600 à 3,000 Fr.

Une fois les batteries finies, on peut utiliser ces Machines à tout autre travail.

MACHINES A MANÈGE DIRECT, LOCOMOBILES ET PORTATIVES,

BRÉVETÉES, s. e. d. e.

Ces Machines, battant 60 à 120 hectolitres par jour, suivant la longueur des pailles, fonctionnent avec deux chevaux ou deux bœufs, sans que ces animaux éprouvent plus de fatigues qu'à un travail ordinaire, vu la grandeur du cercle qu'ils ont à parcourir. Le manège n'a pas besoin d'être démonté quand on veut transporter ces Machines d'une ferme à une autre ; on peut adapter à la Machine des roues, un essieu, des brancards, et n'avoir plus qu'à y atteler un cheval pour la faire partir. — PRIX : 750 Fr.

MÊMES MACHINES QUE CELLES CI-DESSUS, MAIS AVEC LE BÂTI TOUT EN FER.

Ces Machines produisent plus de travail que les précédentes. Elles fonctionnent indifféremment, soit avec deux chevaux soit avec deux bœufs. — PRIX : 950 Fr.

MACHINES DIVERSES.

MACHINES A MANÈGE DIRECT OU SÉPARÉ PAR ARBRE DE COUCHE, battant sans froisser les pailles ni les brouiller. — PRIX : 1,000 à 1,200 Fr.

MACHINES A MANÈGE SÉPARÉ PAR ARBRE DE COUCHE. — Prix : de 600 à 800 fr.

M. LOTZ envoie aux personnes qui lui en font la demande, des listes franco, pour faire connaître les noms des personnes qui ont acheté de ces Machines. (255)